COMITE LOCAL DES OEUVRES SOCIALES

DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX

Conditions générales de vente sur les Séjours ou sorties proposées par le CLOS

Les tarifications pour les séjours « Neige et rando » ou locations sur les centres de Vacances d'ISESTE, de LEON, et Saint MALO sont proposées aux agents Hospitaliers actifs/ retraités du C.H.U de Bordeaux, adhérents au CLOS, et leurs enfants à charge fiscalement.

Toute annulation doit être notifiée au C.L.O.S par mail : clos.pellegrin@chu-bordeaux.fr ou par lettre recommandée aux coordonnées indiquées ci-dessous :

C.L.O.S Annulation séjour Groupe Hospitalier Pellegrin Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux Cedex

CONDITIONS D'ANNULATION:

1. Toute annulation entraîne le paiement des indemnités suivantes pour une <u>annulation notifiée par</u> <u>mail ou lettre recommandée</u>

• ANNULATION INDIVIDUELLE ou FAMILLE

Si un participant annule, des frais lui seront retenus par rapport à la date du départ :

- de 45 à 30 jours avant le départ : =	=	25% de retenu sur le montant du séjour*
- de 29 à 16 jours avant le départ : =	=	40% de retenu sur le montant du séjour*
- de 15 à 8 jours avant le départ : =	=	60 % de retenu sur le montant du séjour*
- de 7 jours à la date du départ : =	=	80 % de retenu sur le montant du séjour*

- 2. Dans le cas d'une annulation non notifiée par courrier ou par mail, les sommes déjà versées ne seront pas restituées à l'adhérent.
- 3. Condition d'annulation en cas de Maladie/décès d'un des participants ou obligation de changement planning /de service: En cas d'annulation pour cause de maladie/décès ou obligation de service d'un des participants au séjour, un document médical justifiant la maladie/décès ou attestation du cadre hiérarchique avec tampon de service mentionnant le besoin de service sera exigé.
 - Dès réception de ce document, l'adhérent bénéficiera uniquement d'un avoir. Ce dernier pourra être utilisé dans un délai de 2 ans (à compter du courrier ou mail indiquant l'annulation). Cet avoir sera utilisé sur un séjour neige / colonie /centre de vacance Léon/ Iseste / St MALO (exclusivement sur les séjours ou sorties proposées par le CLOS).
- 4. **Condition d'annulation en cas de mesures sanitaires** imposées par le gouvernement (ex : type COVID) : L'adhérent sera remboursé totalement des sommes déjà encaissées.

Le 01/01/2021 LE PRESIDENT du CLOS Guilbert Vincent

Groupe Hospitalier Pellegrin Place Amélie Raba Léon 33076 Bordeaux Cedex Tél.: 05.56.79.54.32